

Image not found or type unknown



Recouvrement creance par huissier / cofidis

Par **nathalie63**, le **12/05/2015 à 20:07**

bonsoir ;rn nous venons de recevoir par courrier simple ,rn un courrier d'un huissier ,mandater par la société cofidis ,un jugement aurais été prononcé en 1996 ; pour recouvrir une somme concernant un crédit à la consommation qui date d'avant 1996 ,la dette a ce jour serais pour un montant de 3120,90 euros(somme principal et intérêts)aucun détail sur le courrier du huissier de la dette principal et du montant des intérêts, ce qui m'a été répondu par téléphone ; licencié rencontrant des Difficulté financières un plan de surendettement en 1997 cofidis était dans ce plan ;qui a été payé ,nous n'avons pas gardé après 19 ans les traces de ces règlements (souvent par mandats) ce plan n'a jamais été dénoncé par cofidis pour faute de paiement ,rn pour nous la situation compliquer ,quel recours merci